



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 9 :

SOUTIEN A L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE-
ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE -
SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS « LE VILLAGE DE LA
BARRIÈRE DU MEDOC »

Séance ordinaire du 12 Décembre 2017

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 12 Décembre 2017

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Jessica CASTEX, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Didier BLADOU (à Monique SOULAT), Philippe FARGEON (à Françoise COSSECQ), Thierry VALLEIX (à Sandrine JOVENE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Grégoire REYDIT), Nancy TRAORE (à Maël FETOUH), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Odile LECLAIRE)

Absent :

Secrétaire : Philippe VALMIER

DOSSIER N° 9 : SOUTIEN A L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE- ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE - SUBVENTION À L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS « LE VILLAGE DE LA BARRIÈRE DU MEDOC »

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Après une année de travaux de déviation de réseaux préalables à la construction de la ligne D du Tramway, la sauvegarde des activités économiques présentes sur l'itinéraire du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) reste l'une des constantes et des priorités de ce projet. Dans ce contexte commercial et concurrentiel complexe à appréhender, il est essentiel d'encourager et de stimuler un développement du commerce et des services en mettant notamment en place des actions et animations.

La spécificité et la très forte densité économique du site de la Barrière du Médoc exigent un appui de la commune toujours soutenu. Si la commune accompagne directement les commerçants dans cette période complexe à appréhender – renforcement des capacités de stationnement ; signalétique spécifique et campagnes de communication ; mise en place d'une navette travaux ; dispositif « connecte un commerçant » ; acquisition de chèques parkings ..., les commerçants, désormais structurés au sein de la nouvelle association « le village de la Barrière du Médoc », initient et organisent également des animations.

Après un défilé de mode au printemps et une fête autour de l'automne en octobre, l'association « le village de la Barrière du Médoc » a programmé plusieurs animations de fin d'année, concomitamment avec une pause dans les travaux incluant la période des fêtes de fin d'année et du début des soldes. Elle a sollicité dans ce cadre un soutien financier de la ville du Bouscat.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'association « le village de la Barrière du Médoc » une subvention d'un montant de trois mille euros afin, notamment, de l'accompagner dans l'acquisition de dispositifs de décoration, de location de matériel et dans les dépenses de fonctionnement liées à l'organisation des animations de fin d'année.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt local et les circonstances particulières d'une action de soutien à l'association « le village de la Barrière du Médoc »

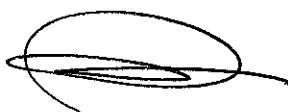
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Autorise l'attribution d'une subvention de 3000 € (trois mille euros) à l'association « le village de la Barrière du Médoc ».

Article 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2017, chapitre 65.

Fait et délibéré le 12 décembre 2017

LE MAIRE,



Patrick BOBET